

Le code informatique entre à l'école primaire

Promu par le [secrétariat d'État au Numérique](#) et par la [mission d'information parlementaire](#) sur le développement de l'économie numérique, **l'apprentissage de la programmation informatique en milieu scolaire** se concrétise. Une « *initiation au code informatique* » sera proposée à la rentrée aux élèves de primaire, en France, a assuré le ministre de l'Éducation nationale, **Benoît Hamon**, dans les colonnes du [Journal du Dimanche](#) du 13 juillet.

« Coder », un enseignement facultatif

Chahutée par les opposants à la réforme des rythmes scolaires et aux « [ABCD de l'égalité](#) » (relégués aux oubliettes dans leur version initiale), l'Éducation nationale ne veut pas brusquer les intéressés – élèves, parents et enseignants –, mais initier le mouvement. Benoît Hamon a donc opté pour un enseignement à caractère optionnel. « *L'élève doit connaître les principes des langages de programmation et être capable de réaliser des applications utilisant des algorithmes simples. Dès septembre, je favoriserai en primaire une initiation au code informatique, de manière facultative et sur le temps périscolaire* », a déclaré le ministre. « *Nous avons lancé le 19 juin un appel aux associations pour structurer une offre nationale* », a-t-il précisé.

« *Cette initiation devrait être inscrite dans les programmes du second degré* », a ajouté Benoît Hamon. Selon le ministre, « *certains professeurs pourraient, plus naturellement que d'autres, être des pédagogues du code : les professeurs de technologie et de mathématiques* ».

16 000 écoles sans accès haut débit

Le ministre a assuré par ailleurs que, à horizon 2020, tous les enseignants et 70% des élèves de primaire et collégiens seront équipés en **tablettes et ordinateurs** dotés de solutions pédagogiques. Et, dès septembre 2014, quelque 9 000 écoles situées dans les zones non reliées à la fibre bénéficieront du haut débit par voie hertzienne. À l'heure actuelle, **16 000 écoles sur 54 000, en France, n'ont pas accès à l'Internet haut débit**, a rappelé le ministre.

Enfin, Benoît Hamon a annoncé lancer, avec **Arnaud Montebourg**, le ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, « *un grand programme en faveur de la filière industrielle française du numérique éducatif* ».

crédit photo © olly – Fotolia.com

Lire aussi

[Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat : « promouvoir l'apprentissage du code »](#)

